

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 7 mai 2025 à 9 h 09 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250507-1648

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Seta Topouzian, conseillère municipale, à participer à la cérémonie de remise de prix du colloque Espace Muni le 8 mai 2025 à Victoriaville, au montant de 665,06 \$.

(CT:1849742)
(SD-2025-2336)

CE-20250507-1649

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la création d'un poste permanent en surplus de structure de responsable soutien administratif, classe 3, au salaire annuel de 79 664 \$ avec un seuil d'engagement de 63 731,69 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé occupant actuellement le poste de responsable soutien administratif (0011), soit au plus tard le 31 décembre 2025;

code budgétaire: 29101-134100-111120;

la réaffectation de l'employé titulaire du poste de responsable soutien administratif (0011) vers le poste de responsable soutien administratif en surplus de structure, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 29101-134100-111120;



la modification du poste permanent de responsable soutien administratif (0011), classe 3, au salaire annuel de 79 664 \$ avec un seuil d'engagement de 63 731,69 \$, en un poste d'adjoint soutien administratif BVG, classe 2, au salaire annuel de 71 447,10 \$ avec un seuil d'engagement de 57 157,93 \$;

code budgétaire: 29101-134100-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2025-1927)

CE-20250507-1650

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la terminaison d'emploi de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 1er mai 2025.

(SD-2025-2320)

CE-20250507-1651

DÉPÔT - ÉTATS FINANCIERS - LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des états financiers terminés au 31 décembre 2024 de la Cité de la culture et du sport de Laval.

(SD-2025-2026)

CE-20250507-1652

BONIFICATION - SUBVENTION - ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une bonification de la subvention annuelle à l'Orchestre symphonique de Laval au montant total de 22 500 \$ pour la recherche, le développement et la réalisation de leurs activités pour l'année 2025.

(CT:1848346)



(SD-2025-2137)

À 12 h 08, la séance est suspendue.

À 13 h 33, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

À 15 h 01, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière